**Bien-Etre … Bien naître**

**Et le tabac dans cette belle histoire ?**

La venue d'un bébé est une chance et une motivation unique pour adopter des comportements mieux adaptés au bien-être de votre couple, de votre famille.

Actuellement, vous avez la possibilité de changer vos habitudes tabagiques, voire même d'arrêter de fumer.

L'obstétricien, partenaire de votre grossesse, vous encouragera à entamer des démarches dans ce sens.

Il est important de ne pas sous-estimer les effets néfastes du tabac sur la santé. Il faut savoir :

* Qu'il augmente les risques de retard de croissance du bébé.
* Qu'il expose l'enfant à une probabilité plus élevée d'anomalies des fonctions immunitaires, respiratoires, cardiaques et neurologiques.
* Qu'il augmente le risque de mort subite du nourrisson.

Ce ne sont pas des arguments pour faire peur aux futurs parents, mais une réelle constatation après de multiples études réalisées par les professionnels de la santé.

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR VOUS AIDER EFFICACEMENT

Un remboursement partiel des consultations de tabacologie est accordé par l’INAMI.

Ne laissez pas passer votre chance.

Une sage-femme tabacologue de l’équipe vous propose des séances de sophrologie au Centre d’aide au fumeur le vendredi après-midi :

SOPHIE WRINCQ

Sage-femme Tabacologue Sophrologue

RDV au 02/764 18 18

Etage -1, Route 406

Mail : sophie.wrincq@uclouvain.be